



Responsable CODG Charente  
**Laurent ADAM**  
9, route de la Combe du Cormier  
16600 MORNAC  
06.47.62.43.46.  
Courriel : adam.lauren@neuf.fr

## Commission d'Organisation Départementale des Grades

A l'attention des présidents,  
enseignants et licenciés des  
clubs de Karaté du département  
de la Charente(16)

MORNAC le 13/10/2021

Référence : Réf : CODG/ EXAMENS du 05/12/2021

1<sup>er</sup> 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> KARATE DO, CONTACT et FULL CONTACT

## PROCOLE SANITAIRE PASSAGE DE GRADES CHARENTE

### RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

(PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA MANIFESTATION)

- Respecter la **distanciation physique d'1 mètre** entre les personnes ou groupes de personnes
- De faire respecter le **port d'un masque obligatoirement** par toute personne à l'intérieur et à l'extérieur en cas de risque de rupture de la distanciation physique.
- Se laver et se désinfecter les mains régulièrement

### ACCUEIL DU PUBLIC

- Pas de public
- Pas d'accompagnateurs

### SURFACE D'EXAMEN (TATAMI et TABLES)

- Se laver et se désinfecter les mains régulièrement (en entrant et en sortant du tatami)
- Les organisateurs et les Tables de jurys portent le **masque en permanence**.
- Du **matériel de désinfection** sera mis à disposition sur les tables d'arbitrage et à l'accueil.

*Les conditions de rassemblements ainsi que les recommandations sont élaborées sur la base des connaissances actuelles à date, elles sont donc susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.*

### Jury

- Les jurys se verront séparés aux tables d'une distance d'au moins 1 mètre
- Ils apporteront leur matériel de prise de notes (stylos).
- Tous les jurys et membres de la commission portent un **masque** excepté le jury présent sur le tatami pour donner les directives

### CANDIDATS



Siège social du Comité départemental  
Chez Mr Le Président Rodolphe GIANNOTTI  
14 rue Joseph Chaumette 16470 SAINT MICHEL  
Téléphone : 07 50 93 28 12 / Courriel : rodolphegiannotti@gmail.com  
N° SIRET : 445 400 583 00032 / Code APE : 9312Z  
Site internet : ffkarate.fr/charente





## Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées

- les candidats porteront une **tenue personnelle propre et lavée**.
- Les candidats ne retirent leur masque qu'au moment d'entrer sur le tatami et le remettent en sortant du tatami
- **Aucun prêt de matériel ne sera effectué par l'organisateur** (cibles et bouclier de frappe pour le contact).
- Les candidats arriveront en tenue, l'accès des vestiaires et des douches n'étant pas permis
- Les candidats utilisent leur **matériel personnel** (gel hydro alcoolique, serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de l'examen
- Le compétiteur peut ôter son masque pendant l'échauffement
- Se laver et se désinfecter les mains régulièrement (en entrant et en sortant du tatami)

C.O.D.G.